ABONNEMENT.

Saumur: fin an. 30 fr. 81x mois 16 Trois mois 8 Poste :

On an. 35 fr. gir mois 18 Trois mois 10

> on s'abonne : A SAUMUR,

Au bureau du Journal a en onvoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. z . 20 c. Réclames, — . . . 30 Fails divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des apponens.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contreire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 1" Février 1884.

LA CHAMBRE.

Suite de la discussion sur la crise ouvrière.

M. Jules Ferry prend la parole. Il dit que l'interpellation a été faite contre le gré du gouvernement ; que d'ailleurs M. Langlois voulait surtout interpeller l'extrême gauche qui a été interpellée elle-même par de prétendus délégués ouvriers sans travail.

M. Jules Ferry constate que, de tous les médecins consultants appelés auprès du malade, M. Langlois est le seul qui ait for-mulé une ordonnance. (Rires.) C'est d'ailleurs une utopie.

M. Jules Ferry ajoute que la solution de la question sociale n'est pas dans les mains du gouvernement, mais bien plus dans celles de l'individu. C'est sur le malentendu funeste de tout demander au gouvernement qu'a sombré la République de 1848.

Le président du conseil termine en disant que les membres de la Chambre étudieront les questions sociales, non comme des doctrinaires impossibles, ni comme des charlatans de popularité. (La majorité applaudit.)

Etant donné le thème négatif de M. J. Ferry, on voit quelles conclusions il a pu ea tirer. On peut les formuler en quelques lignes: « Il n'y a pas de misère, mais s'il y en avait, l'Etat et le Parlement n'auraient qu'à se croiser les bras. De telles conclusions devaient flatter ce qu'un républicain nommait ce matin « l'indécrottable paresse » de la majorité. Et cependant M. Jules Ferry n'a été applaudi que mollement. On s'ac-cordait à trouver qu'il avait été d'une extrême faiblesse et que, dans les quelques pas-sages où il avait essayé des mouvements oratoires, « son éloquence avait crevé comme la plus terne des baudruches. » 'Cette comparaison faite par un de nos voisins de républicain des plus opportunistes, est absolument juste.

La séance a été suspendue pendant un quart d'heure après le discours de M. Ferry; pendant ce temps, les députés de la droite se sont réunis. Et il a été décidé, à moins que de nouveaux incidents ne vinssent à se produire au cours du discours de M. Clémenceau, que la droite présenterait un ordre du jour qui reproduirait en termes à peu près identiques les conclusions du discours de l'honorable comte de Mun.

M. Haentjens compte aussi déposer, au nom de deux ou trois de ses collègues bonapartistes, un ordre du jour dont il cache soigneusement la teneur. C'est toujours sur l'ordre du jour Roger-Rouvier, qui n'a aucune portée, que doivent se réunir le gouvernement et la majorité.

M. Clémenceau n'a pris la parole qu'à quatre heures. Comme M. Ferry, M. Clémenceau a divisé son discours en deux parties. La première est hérissée de chiffres, fort instructifs d'ailleurs, au moyen desquels l'orateur démontre trop clairement, hélas! que la misère niée par M. Ferry atteint un effrayant degré d'intensité.

Le marais devient houleux. On agite son eau trouble.

La seconde partie du discours de M. Clémenceau sera consacrée à la définition des responsabilités de l'Etat démocratique et à demander l'ouverture d'une enquête immédiate et sérieuse sur la situation matérielle des ouvriers.

Chronique générale.

Rier, au début de la séance du Sénat, M. le président a annoncé la mort de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge de la Cham-bre haute, et demandé qu'en signe de deuil on levât la séance. Le Sénat s'est aussitôt sjourné à sujourd'hui deux heures.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, on s'est occupé du budget de l'année

On a ensuite examiné certains projets de loi inscrits à l'ordre du jour du Parlement, notamment du projet sur les manifestations et les emblèmes séditieux, et du projet relatif à l'organisation municipale de Paris. M. Waldeck-Rousseau a fait connaître le sens général des explications qu'il compte fournir

à la commission municipale. Le conseil a ensuite décidé de faire démentir par les journaux officieux la nouvelle publiée par le Télégraphe annonçant que nos troupes auraient subi un échec devant Bac-Ninh. Le meilleur moyen d'éviter les fausses nouvelles serait de ne pas laisser le pays dans l'ignorance complète de ce qui se passe au Tonkin. Le mystère dont s'environne le gouvernement est de nature à provoquer de fâcheuses hypothèses et des rumeurs inquiétantes. Le pays a le droit de savoir ce que M. Jules Ferry fait de son argent et du sang de ses soldats.

On annonce qu'une députation prise dans les différents corps de métiers de Paris doit se rendre aujourd'hui chez M. Grévy. Une visite bien inutile.

Il n'est pas exact que le chissre du nouvel emprunt ait été fixé. La loi qui autorise cet emprunt en 3 0/0 amortissable a été promulguée, il est vrai, mais cette loi ne fixe qu'un maximum que le gouvernement ne pourra pas dépasser. Ce maximum est de 350 millions. Il est question en ce moment de nous faire grâce de cinq, voire même de dix millions. Conséquemment on ne nous demanderait que 345 ou 340 millions. C'est absolument le système des camelots qui vendent leurs articles 19 sous et non pas un franc.

L'émission aura bien lieu comme on l'a dit entre le 40 et le 45 février, mais le décret ouvrant cette émission ne sera publié que lorsque le chiffre définitif aura été arrêté.

Il règne une vive inquiétude à Berlin, dit un télégramme envoyé au Morning-News, par suite de la nouvelle qui circule dans

cette ville touchant la mobilisation du 6° corps d'armée français, et il paraît que le gouvernement allemand s'est livré à une en-

Les conclusions de cette enquête ont été que, si la France avait à faire une mobilisation du côté de l'Italie ou du côté des Pyrénées, elle n'y pourrait arriver à grand'peine qu'après un minimum de cinq semaines. Tandis que s'il s'agissait d'une mobilisation sur les frontières de l'Est, cette mobilisation s'opèrerait aussi rapidement et aussi régulièrement que celle des troupes allemandes, la France fût-elle même en guerre avec la Chine ou en Algérie.

On dit que M. Waldeck-Rousseau serait décidé à abandonner son portefeuille, si le projet de loi sur les manifestations séditieuses n'est pas voté.

Le meeting des marchands de vin a eu lieu sous la présidence de M. Spuller, député, assisté de MM. Tony-Révillon, député, et Lengaigne, président de l'Union syndicale des marchands de vin de Paris et de la banlieue.

M. Lengaigne, président, informe l'as-semblée qu'il a reçu les adhésions des syn-dicats de Tours, Cette, Marseille, Etampes. Laval, Rouen, Le Havre, Nîmes, Côtesd'Or, Lyon, à la campagne entreprise par l'Union syndicale de Paris.

Cette campagne a pour but d'obtenir: 1° l'abrogation des lois de 1851-55; 2° la réduction de la moyenne; 3º la révision de la loi sur l'impôt des boissons; 4º l'application d'une patente aux commerçants illici-

M. Lengaine se plaint que le mélange de l'eau avec le vin, désigné sous le nom de mouillage, soit puni sévèrement par la loi. Ce n'est pas, dit-il, une opération nuisible à la santé publique.

La Liberté invite M. Jules Ferry a donner suite au projet auquel il a fait allusion dans

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR MIIO MARTHE LACHÈSE.

- Est-ce qu'il y a longlemps que vous savez où est cet homme? reprit-il très-doucement.
 - A peu près un an.
- Un an!

Elle lui fit le récit fidèle de la manière dont elle l'avait découvert.

- Si une réparation avait été possible, je n'aurais pas agi ainsi, dit-elle. Mais on n'avait rien à attendre de ce mendiant dégradé, blessé, mourant... Tandis qu'en lui tendant la main, on pouvait l'attirer de l'abjection du crime à la grâce du repentir...

Qu'elle était belle et touchante, avec son visage émacié par la maladie, ses yeux baignés de larmes, sa veix qui voulait se faire suppliante et ne pouvait s'empêcher de garder une autorité persuasive...

- J'avais bien l'intention de vous associer à cette œuvre de miséricorde, continua-t-elle, mais, je vous l'avoue, je craignais que le moment ne fût
- O Lucienne! s'écria-t-il, Lucienne! angélique créature !....

Il se tut: il ne trouvait pas de paroles pour exprimer le sentiment d'admiration dont son cœur

Il regarda longuement, avec amour, avec orgueil, cette femme qui était la sienne. Puis il soupira :

- Hélas! il aurait pourtant mieux valu que je fusse prévenu....

Il secoua la tête sans achever d'exprimer sa

- Donnez-moi l'adresse de cet homme, repritil. Je veux le voir.

· Elle arracha une page d'un carnet et y écrivit quelques mots. Elle lui tendit cette adresse. Il y jeta les yeux et dit :

- Vous croyez que, vraiment, l'on peut se fier aux peroles de ce bandit ?

- Il est sincère, j'en suis sûre. Je sens que, pour rien au monde, il ne voudrait me tromper. Raoul hésitait. Enfin, il reprit :

- Et... n'est-ce pas? Il vous a parlé de ma

Lucienne pâlit de nouveau.

- Oh! mais, Raoul, dit-elle, qui donc vous a appris tont cela? - Quelqu'un dont il vous serait peut-être diffi-

cile de contester le témoignage. - C'est inouï, c'est effrayant! Jamais, jamais, je n'ai révélé à personne...

- En êtes-vous bien sare ? dit-il en souriant.

Eite le regarda, stupéfaite. Tout à coup elle

- Je comprends!

Il y eut un moment de silence.

- Ne craignez rien, dit Raoul. J'ai bien pris soin de rester seul près de vous.

- Merci, mon pauvre ami. Ah ! que nos projets sont peu de chose! Je m'étais demandé tant de fois quand et comment je devrais vous avertir...

- Sans penser, j'en suis sûr, au moyen dont vous vous êtes servie.

Blle était très-anxieuse.

- Ainsi, dit-elle, j'ai parlé (mieux vaut aller au fond des choses), j'ai parlé de M. de Charolles?

- Oui, oui, et plus d'une fois. C'est pourquoi je veux interroger ce Lozarès. Quoi! Lucienne, cette fortune dont nous sommes dépouillés, cette fortune est dans les mains de mon beau-frère ?

- Pas toute, en partie.
- M. de Charolles le sais?
- Elle fit un signe affirmatif.
- Misérable! murmura-t-il. Oh! ma pauvre
- Oui, elle est bien à plaindre.

Raoul resta un moment le visage contracté, les yeux fixés machinalement devant lui.

- Qu'ai-je dit encore? demanda Lucienne presque bas.

Il releva la tête, regarda sa femme.

- Vous avez dit ... Vous avez dit que, chez les Gérard... vous portiez des bracelets de diamants.
- A son tour, Lucienne regarda fixement son mari. - Alors, répondit-elle, j'ai dû dire aussi qu'à cette sête, j'avais en le cœur brisé.

Il poussa un profend soupir.

- Oh! Raoul! grace pour vous-même! Secouez cette influence maudite. Ne soyez pas le jouet de cet homme et de ses passions !...

- Hélas! je fus moins faible et plus malheureux que vous ne pensez. Un moi, Lucienne, va vous donner la clef de ce triste mystère. Quand on se croit follement un génie, quand on remue les millions comme de la poussière, quand on se lance tête baissée dans les chemins tortueux ou non de toutes les forêts de Bondy modernes...

- M. de Charelles court à l'abime? s'écria Lucienne.

Et Raoul répondit d'une voix sourde :

- Il y est rendu.

Lucienne jeignit les mains. Ses yeux s'ouvrirent avec épouvante.

- Un désastre !

Elle s'affaissa dans son fauteuil.

- Je vous fais bien souffrir! dit Raoul avec

- Qu'importe]... Ab! la ruine! murmura-telle comme si un spectre se dressait devant ses regards.

son discours et qui consiste dans la relégation de l'ouvrier dans les environs de Paris. Toutes ces propositions sont peu pratiques.

La vraie solution de la question économique consiste dans la réduction des dépenses, et c'est le seul remède qu'on ne cherche pas à appliquer.

M. le Comte de Paris, à son passage à Madrid, a tenu à visiter l'hôpital français, et en en sortant il a laissé mille francs pour les malades.

Naturellement, les Sœurs qui dirigent l'hôpital et les membres de la colonie française qui l'administrent, avaient reçu leur royal visiteur avec courtoisie et distinction.

Cette politesse n'a pas fait, paraît-il, le compte de l'illustre M. des Michels, qui accourut à l'hospice français et ordonna à la supérieure de renvoyer les mille francs, en la tançant vertement de s'être montrée bien élevée.

La supérieure, semme de tête, répondit : - Monsieur l'ambassadeur, les mille francs sont devenus le bien des pauvres. Je ne puis les leur voler. Et, dans tous les cas, il faut que je consulte mon conseil d'administration.

L'affaire en est là.

Toujours les mêmes quand il s'agit des pauvres, ces farceurs de républicains.

On lit dans le Franc-Bourguignon, de Di-

« La maison Grévy et Cie n'est pas heureuse sur notre place. La Petite France ne bat que d'une aile, et le bruit se répand que le père Grévy est pince pour 100,000 francs dans la déconfiture d'un négociant de Dijon.

» Tiens! le Président de la République qui spéculait sur les farines ! »

D'autre part, si M. Grévy est pincé d'un côté, les Tablettes nous annoncent que son gendre vient d'acquérir, pour le compte de la famille présidentielle, une nouvelle propriété de rapport, avenue Kléber.

On sait que les fournitures des ministères donnent lieu à des combinaisons qui ne sont pas toujours irréprochables.

Quant au contrôle des dépenses, il se fait, généralement, par dessous la jambe.

Dans un des ministères situés sur la rive droite de la Seine, un scandale va se produire à propos des fournitures de papiers, reliures et articles de bureau.

Il paraît que les factures ont été examinées cette année, qu'on y a remarqué une enflure excessive et qu'on propose de les réduire dans d'énormes proportions.

Les fournisseurs se fâchent et... nous ne feront pas de commentaires.

- La ruine et... le déshonneur !...

- Comment! il va faillir?

Les vieilles barbes de 1848 qui font partie des deux Chambres sont convoquées le mercredi 6 février sfin de s'entendre sur l'organisation d'un banquet à l'occasion de l'anniversaire du 24 février.

- Peut-être! Je ne puis vous répondre que par

des peut-être. Car rien. n'est encore perdu. Mais

tout est en péril, tout est sur le bord extrême, sur

le penchant même du gouffre. Ah! dit-il amère-

ment, j'aimerais mieux que notre fortune fût,

- Mon Dieu! la ruine! continuait Lucienne.

Un long soupir sortit de ses lèvres. Elle savait

ce qu'il en coûte de perdre tout à coup ces biens

fragiles sur lesquels, malgré la sagesse, malgré la

prudence, on est toujours prêt à s'appuyer. Mais,

du moins, le malheur, en visitant sa maison, à elle,

y avait trouvé, pour le recevoir, de nobles cœurs et

des esprits solides. Tandis que chez les Mauvoisin, il

tomberait comme un bloc de pierre qui écrase

toute chose d'un seul coup. Lorsque, pendant

toute sa vie, on n'a cherché qu'à servir des goûts

sensuels et des prétentions orgueilleuses, que peut-

avertir trop vite. Vous êtes encore si fatiguée!

Mais j'ai besoin de voir ce Lozarès. Il faut que je

connaisse, autant que possible, le passé de mon

beau-frère. C'est pour cela que j'en arrive à cette

explication. Si vous n'étiez pas venue au-devant de

moi, j'aurais dû, aujourd'hui ou demain, aller, moi,

- Lucienne, dit Raoul, je ne voulais pas vous

on répondre à la pauvrelé?

au-devant de vous.

comme la vôtre, emportée par un scélérat...

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. - Une dépêche de Berlin annonce qu'un sérieux désaccord s'est élevé entre le prince de Bismarck et le comte Manteuffel. Cette dépêche, qui est adressée au Morning-News, donne comme prétexte de ce désaccord la politique suivie en Alsace par M. de Manteuffel. Ce serait assez sérieux pour provoquer le changement du gouverneur, et le comte Stolberg, grand chambellan, serait désigné pour remplacer M. de Manteuffel.

AUTRICHE. — Le Temps publie la dépêche suivante de Vienne, 30 janvier:

« L'empereur est rentré ici, revenant de Munich.

» Le conseil des ministres a délibéré sur les mesures qu'il conviendrait de prendre, à la suite du meurtre commis à Florisdorf et des lettres de menaces qui ont été adressées à divers fonctionnaires. Quelques ministres ont proposé de présenter à la Chambre une loi contre les socialistes analogue à celle qui fonctionne en Allemagne; mais plusieurs membres du cabinet se sont prononcés en faveur de la suspension provisoire du droit de réunion, à Vienne et dans les environs immédiats de la capitale. On instituerait une sorte d'état de siège mitigé, analogue à celui qui règne à Berlin et dans quelques autres villes d'Allemagne. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. »

ENTRE L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE.

On télégraphie de Berlin au Temps:

« Le discours de M. de Plener, à la Chambre des députés autri hiens, fournit aux journaux berlinois l'occasion de se demander pourquoi la presse officieuse du prince de Bismark, lorsqu'elle se mêle des affaires autrichiennes, prend toujours parti pour les Slaves contre les Allemands.

» Le Berliner Tageblatt pense que M. de Bismark raisonne ainsi:

» 4° En cas de guerre avec la France, les Allemends d'Autriche seront pour nous, quoi qu'il arrive. Ne craignons donc pas de les froisser en tâchant de nous amener aussi les sympathies de leurs adversaires, les Slaves autrichiens.

» 2º Une Autriche slave est d'ailleurs, pour l'Allemagne, le meilleur rempart contre le panslavisme russe.

» 3º Enfin, plus l'Autriche deviendra slave, moins nous aurons à craindre qu'elle ne tente un jour de reconquérir son ancienne position dans la confédération germanique.

» Les journaux libéraux se plaignent de l'indifférence du monde officiel aux funérailles d'un homme politique tel que Lasker, que l'histoire, disent-ils, comptera parmi les fondateurs de l'empire allemand. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 janvier. La Bourse présente toujours les mêmes disposi-tions; les cours d'aujourd'hui sont légèrement supérieurs à ceux de la clôture d'hier; on sent que l'époque de l'emprunt approche à grands pas et avec elle la nécessité de donner au marché l'aspect le plus favorable possible.

77.40 et 77.30 le 3 0/0; 78.05 l'amortissable;

107.65, 107.70 et en clôture 107.60 le 4 1/2 0/0

La Banque de France s'élève à 5,225; nous n'insisterons pas sur ce que ce cours a d'exagéré; les bénéfices de la semaine se chiffrent par 663,321.32 contre 1,070.704 fr. 05 pour la semaine correspon-

Le Crédit Foncier est ferme à 1,270 et 1,275; le chiffre des nouveaux prêts est de 7,495,000 fr. dont 7,290,000 fr. en prêts fonciers et 205,000 fr. en prêts communaux. Le prochain tirage, en vue duquel la Banque des Communee de France donne des options, est celui de la Ville de Paris 1876; le total des lots est de 125,000 fr. Nous rappelous, à ce propos, les conditions de l'option : six jours au moins avant le tirage, soit le 4 février, au plus tard, les demandes seront reçues à la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chausséed'Antin, à Paris. Le versement est de 6 fr. par chaquo titre, sur lequel on prend option. Jusqu'au dixième jour après le tirage, soit jusqu'au 20 février, le client conserve la faculté de devenir propriétaire du titre, en en soldant le montant au cours stipulé sur le récépissé qui lui est remis lors de son versement. Un tableau complet des Obligation Françai-

des opérations d'options, est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande. Le Suez est lourd: 2,045, 2,050, 2,040, et dernier cours 2,027.50. Nous rappelons que les personnes qui désirent se procurer le Graphique du Financier des Communes sur les valeurs du Suez, doivent adresser leurs demandes, en y joignant la somme de 1 fr., au directeur de la Banque des Com-

ses à lots, auquel est jointe une notice explicative

346.87 et 345.62 l'Unifiée d'Egypte; 60 1/4, 60 1/2, 60 3/16 et 60 1/4, la Rente Extérieure Espagnole.

On sait quelle est notre opinion sur ces deux der-nières valeurs, appelées à une certaine plus-value; la seconde pour quelque, temps au moins, par suite de la situation de place à découvert que nous avons dejà indiquée.

Chronique miditates.

Le ministre de la guerre vient d'inviter les chefs de corps à passer une revue pour présenter le drapeau aux recrues de chaque

Cette cérémonie sera précédée d'une conférence expliquant aux jeunes soldats les beaux faits d'armes de leur régiment.

Les régiments d'infanterie, bataillons de chasseurs et bataillons disponibles du 6° corps, vont être débarrassés du shako. Jusqu'à l'adoption d'une coiffure de grande tenue, le kapi sera seul réglementaire dans l'infanterie; les hommes en toucheront un second en drap de sous-officier.

Les shakos seront successivement retirés au corps d'armée de l'Est, du Gouvernement de Paris, du Nord, de l'Ouest et en dernier lieu du Midi.

L'Officiel publie des décisions du ministre de la guerre portant admission de quatre officiers généraux dans le cadre de réserve.

Ces généraux sont : le général Le Chesne. le général Oudinot de Reggio, le général Gresley et le général Arnoux.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'Agence Havas publie la note suivante :

« L'émission de l'emprunt en rente 3 0/0 amortissable, autorisé par la loi du 30-janvier 1884, aura lieu du 10 au 15 février

La Liberté ajoute à cette note les renseigne. ments que voici:

« Nous croyons pouvoir annoncer que la date définitive de l'émission de l'emprunt sera le 44 février.

» Le décret paraîtra samedi ou dimanche. Il ne sera pas donné de délai de versement. Le taux paraît fixé à 76 fr. 50, et l'on recevra en paiement des bons du Trésor. »

EGLISE SAINT-NICOLAS.

2 et 3 février, Féte de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement.

Samedi 2 février: messes basses à 6 h., 7 h., 8 h., 9 heures. — Grand'messe à 10 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures du soir, complies, sermon, adoration nocturne.

DIMANCHE 3 février: messes basses à 4 h., 6 h., 7 h., 8 h. 1/2. — Grand'messe solennelle et ser-mon, musique de l'Institution Saint-Louis. — Messe à midi. — Vêpres à 3 heures. Psaumes en faux-bourdons. — A 8 heures du soir, clôture des exercices, sermon. Salut en musique.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Thibault, premier vicaire de Baugé.

L'incident Chudeau ne s'est pas clos par la note que M. Daniel Métivier a fait publier dans le Petit Courrier et que nous avons donnée hier.

Le Patriote a publié la nouvelle note que

« En réponse à une note de M. Chudeau publiée par le Patriote de l'Ouest, M. Métivier a fait insérer une autre note dans le Petit Courrier. Dans celle-ci, il est dit que M. Métivier n'a « ni le droit, ni la volonté d'interdire à qui que ce soit de publier quoi que ce soit dans le Petit Courrier », et qu'en outre, M. Métivier se tient à la disposition de M. Chudeau, si ce dernier a contre lui des griefs particuliers.

» M. Chudeau a chargé MM. Vuillaume et Beucher de demander des explications, et au besoin une réparation à M. Métivier, lequel les a immédiatement mis en rapport avec MM. Richou et Morry.

» Les mandataires de M. Chudeau ont spontanément déclaré que celui-ci n'avait contre M. Métivier ni animosité personnelle. ni griefs particuliers par suite desquels M. Métivier eut à se mettre à sa disposition. Ensuite, MM. Vuillaume et Beucher ont exposé que, dans la note rédigée par M. Mélivier, M. Chudeau avait attribué à l'expression « n'a ni la volonté d'interdire » un sens

- Pourquoi avez-vous attendu? dit-elie triste-
- Pauvre Lucienne, pouvez-vous me le deman-

- Je suis bien, je ne souffre plus.

- Comment avez-vous pu faire une telle imprudence?

- Est-ce que l'on raisonne dans de pareils moments? Raoul, quel était cet étranger?

- Un Américain, une sorte de fou. M. de Charolles était singulièrement habile à me trouver des partners. C'est lui qui avait fait inviter ce jeune homme chez les Gérard.

- Dites-moi tout, Raoul.

- Ah! le récit n'est pas long. M. de Charolles vint me chercher au Croisic.

- Je le sais, dit Lucienne.

- Il m'avoua sa situation dans le moment ... Tenez, ne parlons pas de cela.

- Dans le moment où j'étais suspendue sur l'échelle du phare.

- Ne rappelons pas cette scène, répéta Raoul. Je l'ai eue trop longtemps devant les yeux.

- Et puis? demanda-t-elle.

- Je lui promis de revenir sur le champ. Il avait besoin de moi, disait-il. Quand je fus de retour, il me fit connaître son plan. Au cercle, où, quelquefois, je jouais un peu pour m'amuser, il s'était aperçu que j'étais assez fort. Il voulut faire de mon concours une arme contre le danger qui le menaçait. Il savait que le discrédit tomberait immédiatement sur ses opérations de banque s'il jouait lui-même. Personne n'a confiance dans un joueur et c'est la confiance du public qui fait la force d'un financier.

- Il lui a fallu un mannequin! s'écria Lucienne dont les yeux étincelèrent.

- Ne dites pas ce mot, de grâce. Songez à qui il s'adresse.

- Il m'a échappé. Oh! Raoul! cet homme ne sait donc rien respecter?

- Alors moi, torturé, ne regardant que le péril où se trouvaient les miens, j'ai cédé...

- Pauvre Raoul!

- Jamais personne ne saura ce que j'ai souffert depuis deux mois. Croyez-vous que je n'étais pas humilié de ce rôle? Et les émotions de ces parties de cartes où cent, deux cent mille francs parfois, étaient engagés!...

- Quelle horreur! Mais vous avez dû perdre, vous aussi?

- Évidemment. Je payais alors et la somme était notée parmi les empronts faits par M. de Charolles. Si je gagnais au contraire et, je dois l'avouer, j'ai gagné très-souvent, je lui remettais de suite l'argent reçu. Il a pu ainsi solder sept ou huit cent mille francs d'intérêts sans toucher aux fonds qu'il a entre les mains, et qui sont compro-

mis. Cet état de choses, insensé, frénétique, ne devait durer que peu de temps. Un mouvement de la Bourse était prévu et devait tout rétablir. C'est surtout à l'aide de cet argument qu'il m'a persuadé. Car il saudrait être aliene pour croire que le jeu, même le plus effréné, fût capable d'équilibrer des entreprises comme les siennes. Gagner du temps! Voilà ce qu'il me demandait. La hausse attendue a eu lieu, mais elle n'a apporté au mai qu'une amélioration. Il doit y avoir un second mouvement ces jours ci. Celui-la aura pour conséquence certaine notre salut ou notre perte. M. de Charolles est à l'extrémité. Ses emprunts dépassent toutes les suppositions. Aucune maison ne consentirait à lui fournir encore des fonds. Il a épuisé toutes les ressources que sa famille ou ses amis pouveient lui laisser prendre. Si le mouvement des valeurs lui permel de franchir ce pas terrible, tout sera sauvé, car l'avenir peut être facilement garanti. Sinon, tout est perdu, il sombre le jour même. Voilà, Lucienne, le secret que vous voulez apprendre, le secret qui m'a tant de sois brûlé les lèvres...

- Pourquoi me l'avez-vous caché? Que craigniez-vous?

Raoul secoua la tête.

- Je sentais bien... dit-il.

- Que mon cœur se serait révolté, que je n'aurais pas voulu que vous fussiez traité de la sorte-MARTHE LACHESE. (A suivre.)

blessanf. MM. Richou et Morry ont déclaré que cette expression n'avait aucun sens plessant. Elle signifie que, dans les polémiques du journal relatives à M. Chudeau, M. Métivier n'entend pas et ne veut pas s'in-

MM. Beucher et Vuillaume ont demandé, en outre, si M. Métivier était l'auteur de deux articles parus dans le Petit Courrier du samedi 19 et dans celui du jeudi 24 janvier, dans lesquels M. Chudeau se trouve visé. MM. Richou et Morry ont répondu qu'ils étaient autorisés à déclarer que M. Métivier était complètement étranger à ces arti-

» Après ces explications réciproques, les témoins ont déclaré, d'un commun accord, l'incident clos, et ont signé le présent procès-verbal. »

Pour cette fois, le duel est évité, mais l'incident ne peut pas être clos pour le public. Il résulte du procès-verbal que l'on vient de lire et de la première note publiée par le Patriote, que M. Chudeau, président de Chambre à la Cour, a provoqué M. Métivier en duel, au mépris de la loi écrite et de toutes les convenances professionnelles. Le scandale est public et indéniable. M. Martin-Feuillée est mis en demeure de venger la loi méconnue et de maintenir intacte la discipline judiciaire.

La Gazette des Tribunaux et la Gazette de France, qui s'occupent de ce scandale, rappellent qu'il y a des précédents. Le premier président Saint-Gresse fut cité par le procureur général Renouard devant la Cour de cassation, pour avoir proposé un duel à M. Ramé. M. Saint-Gresse a été condamné par la Cour suprême à six mois de suspension.

Voilà l'exemple à suivre.

La comète de 1812, que l'on peut voir en ce moment tous les soirs à l'œil nu au Sud-Ouest, va disparattre dans quelques jours pour aller se montrer aux habitants de l'hémisphère austral. Il faut donc se hâter de l'observer. Elle ne reviendra qu'en 1955.

Elle vient d'arriver au périhélie, et elle s'éloigne désormais du soleil et de la terre. Sa distance de la terre est actuellement de 29,463,000 lieues. Elle est encore visible pendant une heure, de 6 à 7 heures.

La Société protectrice des animaux a constaté dans une de ses dernières séances que le sac de toile qu'on suspend au cou des chevaux, pour leur donner l'avoine hors de l'écurie, développe une maladie incurable par le fait des poussières fines de l'avoine, lesquelles, secouées par les mouvements du cheval, se logent dans les fosses nasales.

THEATRE DE SAUMUR.

On nous annonce pour lundi prochain une véritable nouveauté musicale, Françoisles Bas-Bleus, qui depuis près de trois mois attire la foule au théâtre des Folies-Dramatiques. A cette occasion, la Direction a engagé Mⁿ· Zélo Duran, de l'Opéra-Comique, qui chantera le rôle de Fanchon.

Nous lisons dans l'Evenement, au sujet du concert donné dimanche à Angers par l'Association artistique:

« Mile Ach, l'élève de Marie Sasse, a été accueillie avec un enthousiasme indescriptible, et son succès a été tel que le directeur du Grand-Théâtre l'a immédialement engagée pour plusieurs représentations de l'Africaine, la Juive et la Favorite. »

Nous trouvons dans le Patriote les lignes suivantes sur les deux représentations de la Favorite à Angers :

« Les nombreux échecs subis sur notre scène per cet opéra, les anées précédentes, tiennent généralement le public en défiance à chaque nouvelle reprise. Cette fois-ci, le nom de Mile Delprato était un sûr garant que le rôle de Léonor serait convenablement tenu; cette artiste qui, l'on s'en souvient, avait conquis les suffrages du public dans la représentation des Huguenots, a chanté samedi et dimanche avec le même style et la même méthode correcte; les inégalités de la voix étaient moins sensibles; aussi la salle ne lui a pas ménagé les bravos. Le grand succès de la soirée a été pour le ténor. La transformation qui s'est manifestée dans Carmen continue en s'accentuent. Le jeu s'est enimé, la voix elle-même a pris plus d'ampleur; le sentiment musical commence à se dessiner nettement et M. Grandville, dans tout le premier acte, occupe la scène avec l'autorité d'un artiste déjà sûr de lui. Nous n'avons pas ménagé les critiques et les observations au jeune débutant; ce nous est aujourd'hui un vif plaisir de nous associer aux applaudissements dont il a été l'objet. »

On a découvert dernièrement, parmi les victimes de la Terreur, à Lyon, un Jésuite originaire de Montauban, le R. P. Charles-Dominique Ferry, sixé depuis quelque temps à Vesoul et guillotiné le 12 février 1794. C'était le grand-oncle de l'auteur de l'ar-

Ce qu'on aurait pu dire, ajoute le Figaro à ce propos, et ce qui est bien conqu en Anjou, c'est qu'il existe encore aujourd'hui, à l'abbaye de Bellefontaine, près Cholet, un trappiste qui est le propre cousin de M. Jules Ferry. Ce religieux porte le nom de « Frère Marie-Robert. » Il a publié, l'année dernière, sous le pseudonyme de Hippolyte Vérité, un fort intéressant livre sur Citeaux, la Trappe de Bellesontaine, où la vérité n'est pas ménagée aux expulseurs, à leurs instigateurs et à leurs complices.

La prospérité républicaine :

La semaine dernière, nous annoncions que la forge de Commentry avait été obligée de renvoyer 120 ouvriers occupés à la fabrication de la tôle. Aujourd'hui, nous apprenons que la mine se trouve aussi dans la nécessité de réduire le travail. Les mineurs, à dater de ce jour, chômeront le jeudi de chaque semaine, jusqu'à nouvel ordre.

UN NOUVEAU DANGER.

Il paraît qu'il n'y a pas que la trichine qui soit dangereuse dans la maladie des porcs américains.

Jusqu'ici, on avait cru que les viandes absorbées par les malades étaient toutes trichinées, mais d'après un rapport du docteur Klein, qui compte parmi les plus savants d'Angleterre, la maladie peut être occasionnée par de petits animalcules appelés bacilli, ainsi que l'autopsie le démontre.

Les expériences faites sur des animaux, en leur inoculant ou en leur donnant à manger des bacilli, montrent que ceux-ci se propagent très-rapidement.

Bien que la maladie engendrée par les bacilli ne soit pas aussi fatale que la trichinose, elle paraît plus active dans ses

développements.

C'est donc avec la plus grande raison qu'on interdit l'importation en France des viandes salées d'Amérique, et l'on aurait tort de penser, qu'à titre de représailles, les Américains maintiendront longtemps la prohibition sur nos vins. Réduits à leurs petits vins clairets, affreusement acidulés, de la Virginie ou de la Californie, les gourmets de la grande République sœur n'hésiteront pas longtemps et auront bientôt sacrifié leurs porcs aux vins de France. Dr JACOB.

NANTES.

Nous apprenons de source certaine que le père de Constance Bachelier donnera 100 fr. de récompense à celui qui retrouvera le corps de sa fille.

CONSEILS ET RECETTES.

L'ART D'ENLEVER LES TACHES.

Laquelle d'entre nos élégantes n'a quelquefois à l'improviste été surprise par une forte pluie, dont la plus fâcheuse conséquence était sans aucun doute de rendre importable un vêtement très-beau et de haut prix. L'envoyer chez le teinturier, c'est s'exposer à recevoir huit jours après, moyennant une redevance de sept ou huit francs, un vêtement rarement aussi beau qu'avant son accident. Un procédé beaucoup plus pratique et certainement plus efficace nous est indiqué par une brochure du chimiste Memo-Yrduama, citée par le Figaro, sur l'art d'enlever les taches.

Mettez simplement sur le feu un vase entièrement rempli d'eau et muni de son couvercle; quelques minutes après l'eau entrera en ébullition, ce dont vous serez averti par un léger bruissement et le soulévement du couvercle, et le rôle de la vapeur commencera. Vous découdrez la doublure du vêtement, et vous l'exposerez, à l'envers, quatre ou cinq fois audessus de cette vapeur. Vous brosserez ensuite vivement, et, après cette opération, votre vetement sera intact.

J. DE P. S.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7e année).

Lundi 4 février 1884, AVEC LE CONCOURS DE

M¹¹⁰ ZÉLO DURAN De l'Opera-Comique

FRANÇOIS les BAS-BLEUS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. E. Dubreuil, Humbert et P. Burani, musique de F. Bernicat, terminée par M. André Messager.

Mile Zélo Duran, engagée spécialement, chantera le rôle de Fanchon.

Distribution:

Fanchon	Mmes	Zéle Duran.
La comtesse de la Savonnière.		Cantrelle.
Militza		Berthe Dalbret.
Nicolet		Z. Bonnaud.
François Bernier	MM.	F. Constance.
Le marquis de Pontcornet		Labranche.
Kirschwasser		Charles Isaac.
Jasmin		Lamy.
Le chevalier de Lansac		Carell.
Gratinet		Leprin.
Courtalin		Allaio.
Un soldat		Faucheux.
Un laquais		Asmire.
Un homme du peuple		Hennesse.
Manon	Mmes	Delafaye.
Jaliette		Juliette Orain.
Une femme du peuple		Faucheux.
77		

Hommes et femmes du peuple, soldats, laquais, bourgeois, etc.

Bureaux, 8 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE Prix: 40 centimes le numero.

Sommaire du numéro du 26 janvier 1884.

Chronique parisienne, par Alceste. Chronique générale de la Semaine, par Emile

Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul

Saint Louis: ses portraits, ses sceaux, 2 gravures, par H. B.

La Musique de chambre, 1 gravure, par Pick.

La Congo 1 gravure. Autour du monde: Le Congo, 1 gravure, par

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 2 gravures, par Marc Twain.

Courrier théatral, par Gabriel Levasnier et Albrecht du Ruys. Sphinxiana.

Bibliographie, par Ferguson. La Semaine financière, par J. Belletrud. Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{11e} Lerida-Geofroy. Editeur: Victor Palme, 77, rue des Saints-

Pères, Paris. Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NOS CONSCRITS.

Le tirage au sort n'est plus un épouvantail en France. Depuis longtemps ce jour-là est pour la jeunesse une occasion de divertissement. Dans les campagnes surtout, le petit voyage des conscrits au chef-lieu de canton est émaillé des scènes les plus gaies. On boit beaucoup, on chante encore davantage. La chanson, cette vieille tradition de notre race, déploie alors toutes ses naïvetés, mélées d'une pointe de raillerie, et aussi de ce fond de tristesse, qui, même au milieu des plaisirs les plus bruyants, n'abandonne jamais nos paysans. Celle qui est très-répandue dans les montagnes du Jura nous a para un spécimen fort curieux du genre.

C'était hier le tirage Au chef-lieu d'canton, D'êtr' conscrit j'étions en âge Depuis la moisson.
J'm'en vas donc la mort dans l'âme D'avec les conscrits, Et puis c'est que j'faisions l'crâne Tout comme les amis (bis).

Le tambour qui marche en tête

Y battait si fort Qu'ça m'saisait tourner la tête Que j'me croyais mort. Allons, qu'nous dit, point d'tristesse, Nous v'là-z-au canton; Amis, avec allégresse, Vidons le flacon (bis).

On bat la générale Ou ben le rappel, Faut entrer dans la grand'salle Ousqu'on fait l'appel; V'la qu'celui qu'était d'office Crie: Jacques Citrouillard!
Pr'sent! qu'j'lui dis, pour vot'service
Je n'sommes pas en retard (bis).

- Avez-vous, m'dit-il ensuite, Des cas d'exemptions? - J'suis, qu'j'lui dis d'un air ben triste, Faible d'conception; Et puis c'est que ma vieille mère, Pas plus qu'mon papa, N'veulent que je sois militaire Pas plus que soldat (bis).

Mais j'ai eu beau leur-z-y dire, C'était superflu; Il a ben fallu que j'tire, Y n'm'écoutaient plus. V'là c'que c'est qu'la vie du monde: D'avec ces démons, Pas de bonheur pour un'seconde Tant qu'on est garçon (bis).

J'mets la main dans la corbeille, Comme on m'le disait, Et puis j'ouvre mes deux oreilles Pour voir c'qu'l'on m'dirait; Mais moi qui n'ai pas d'chance Et qui suis si peureux, Il vient à ma connaissance Qu'j'ai l'luméro deux (bis).

Nous rentrons au village, Derrière le tambour, Qui faisait si fort tapage Que chacun accourt. Mais c'te passait la plus fière C'était la Madelon, Parc' que son ami Gros-Pierre Il en avait-z-un bon (bis).

Aussi lui poussait comme treize, Mei, j'chantais pas fort, Car j'étais pas à mon aise D'êtr' tombé-z-au sort; L'entendais dire tous les gens: Voyez c'pauvre' Jacquot, Vraiment il n'a pas de chance, Qué pauvr' luméro! (bis).

J'rencontr' le maître d'école Qu'allait z-au café Et qui m'frappe sur l'épaule En guise d'amitié. - Tiens! qu'il me dit sans rire, T'as l'luméro deux? Oui, que j'm'empresse de lui dire,
 Ça n'est pas l'plus mieux! (bis).

L'on m'dit que j'vais en marine, Monsieur Dutencot, Et v'la ben c'qui turlupine Le pauvre Jacquot. Vous qu'avez la tête si riche,

Que je lui ai dit, C'te marine ousque ca s'niche, C'est y loin d'ici? (bis).

Lui qu'est savant comme un livre, Et qu'en a plus d'deux cents, Qu'on dirait que ça l'fasse vivre Rien qu'en les lisant, M'dit qu'la marine c'est la guerre Qui s'sait en bateau, Or, moi j'suis trop homme de terre Pour aller sur l'eau (bis).

Y m'parle d'la mer Baltique, Que je n'connais pas, De la Méditerranique Ou d'quéqu'chose comm'ça. M'dit: Tu verras de bell's choses Car, on ne peut l'nier, Pour voir la moindre des choses Faut êtr' marinier (bis).

Mais rien d'tout c'la ne m'offusque,
Qu'j'lui dis aussitôt,
Car si quelqu'un n'aim' pas l'lusque
C'est ben l'pauvr' Jacquot; L'on nous emmène en guerre, Et v'là-z-un abus, Faut quitter père et mère, V'là c'qui m'vesque l'plus ! (bis).

(Extrait du Progrès militaire.)

ut

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile: 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants - Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boulons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garantics) vendue à prix réduits.

Blude de M. LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. Laumonier.

AVENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Située au bourg de Dampierre, Occupée dernièrement par les époux Joly-Brottier.

S'adresser à M. Michel Joly, à Villebernier, à M. Ants, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, nº 7, ou à M. Le BARON, notaire.

Etude de Me LE BARON, notaire successeur de Me Laumonier.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

AVEC JARDIN Située au Pont-Fouchard, commune de

Bagneux, sur le bord de la route de Saumur à Doué, Occupée par M. Hérisson.

S'adresser à M. GALLE-DELALANDE, à la Croix-Verte, ou à Me LE BARON, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 10 février, à midi.

En l'étude de Me GAUTIER : 1. UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, nº 10;

2º Et UNE CAVE, avec PETIT JABDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Agence des Ventes et Locations (2º année)

L. RENARD

ANCIEN NOTAIRE,

56, rue de Bordeaux, Saumur.

AGENCE SPÉCIALE

Pour la location, la vente et la gestion des maisons, châteaux, villas, pro-priétés, et pour la cession des fonds de commerce.

Tous coupons áchus sont payés à l'Agence qui se charge également de l'achat et de la vente de toutes valeurs françaises et étrangères, cotées ou non cotées.

Les personnes encaissant leurs coupons par l'intermédiaire de l'A-gence des ventes et locations sont immédiatement prévenues de la sortie de leurs titres aux tirages ou au remboursement, mêmo arriérés, valeurs à lots et autres.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise à Saumur, 39, rue de Bordeaux, Avec écurie, remise et beau jardin.

S'adresser à M. A. ROUSTEAUX, rue de Bordeaux, 39.

ALOUER

Pour le 1er octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES Propres au commerce de Vins,

A Saint-Florent. S'adresser à Mme veuve Poitou, ou

à Me Pinault, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

une maison

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances. S'adresser à M. DAROUSSAT, rue

Haute-Saint-Pierre, nº 29, Saumur.

MANUFACTURE

D'USTENSILES DE MENAGE

G. NEVEU Fils

Demande des jeunes gens de 17 ans et au-dessous, comme ap-prentis atlachés aux magas.ns ou ateliers. Gagnant de suito.

ECOLE DE DRESSAGE

DU CENTRE

Au DORAT (Haute-Vienne)

Mardi 12 février 1884, Concours DE DRESSAGE pour chevaux de 3,4

et 5 ans. - Douze prix.
Mercredi 13 février 1884, VENTE DE CHEVAUX de selle et d'attelage, poulinières, poulains et pouliches.

Pour tous renseignements, s'adresser chez le Directeur de l'Ecole de Dressage.

> En cours de publication DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHR

Recueil littéraire illustré Qui paraît tous les Dimanches :

OLIVIER LE BATARD Par ERNEST DUBREUIL.

VEUVE ET VIERGE Par Emile CHEVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS:

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant par-tie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renserme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Nota. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

en vente

A lo Librairie JAVAUD, à Saumur:

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883 Par Mme la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I". — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. - MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

RÉCITS D'UNE TANTE

Par M^{me} la vicomtesse de GAIGNERON Née de Sainte-Marie d'Agneaux.

PRIX BROCHE: 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Goder, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur:

2º édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIÈVER et SOUDÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

ERIN-BOUTRON PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, Mollay fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de (235)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1884. Valeurs au comptant Cloture Dernier cours. Valeurs au comptant Clotur Dernier Valeurs au comptant Clotur | Dernier Valeurs au comptant Clotur | Dernier | Cours. 77 78 107 77 25 78 » 107 50 107 50 567 50 510 50 354 50 354 75 360 4 OBLIGATIONS. Gaz parisien 10 p 25 µ 9 1262 9 1125 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 355 b 360 w 355 50 357 50 366 c 360 25 563 w 355 360 65 » 50 a 50 a 107 507 - 1865, 4 °/... - 1869, 3 °/... - 1871, 3 °/... - 1875, 4 °/... - 1876, 4 °/... Bons de liquid. Ville de Paris. 521 404 . 1280 , 1276 355 356 363 360 569 Banque de France.., Société Générale ... 404 389 3210 4 487 50 965 3 563 75 5210 75 » 800 388 » 511 50 513 # 524 » 388 75 481 » 1438 Comptoir d'escompte 970 1)) » 2030 515 522 Crédit Lyonnais Crédit Foncier, act. 500 fr. 492 50 490 1275 n 1260 5 335 Obligations communales 1879 Obligat. foncières 1879 3 %... 445 Crédit de France Obligat. foncières 1883 3 %..

SAUMUR

Lighe d Orieans (Service d hiver)	Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1" octobre 1883)		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY	MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 - 55 - matin (s'arrête à la Possonnière) 8 - 56 - matin, omnibus-mixte. 1 - 25 - soir, - express. 3 - 32 - express. 7 - 15 - omnibus, (s'arrête à Angers).	Mixte matin. Mixte matin. Mixte matin. Soir. Soir.	Mixte matin. Mixte matin. Mixte matin. Soir.	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 8 — 21 — omnibus.	SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR	MONTREUIL-BELLAY - POITIERS POITIERS - MONTREUIL-BELLAY venant d'Angers.	
9 — 37 — express. 12 — 48 — solr, omnibus-mixte. 4 — 44 — — omnibus (s'ar. à Tours) 10 — 24 — express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 : à Tours à 9 heures.	Montreuil-Beilay 7 03 8 40 Brion-sur-Thouet 9 09 4 02 Address 9 18 4 16 M Brion-sur-Thouet 9 18 4 16 M Brion-sur-Thouet 9 45 4 27 No.	Omn. matin. Soir. Soir. Soir. Omn. matin. Soir. Soir. Omn. matin. Omn. matin	